

INFORMATIONS GENERALES DEMANDE D'INSCRIPTION

EN CM1 FRATRIE

(Sont considérés comme frères et sœurs prioritaires uniquement les enfants **ayant eu un ou plusieurs frères et sœurs scolarisés en CM1 ou CM2 au Juvénat et toujours scolarisés dans l'établissement scolaire**)

- Aucun dossier ne sera donné au secrétariat de l'établissement.
- Le dossier devra être rempli et retourné complet dans une enveloppe marquée au nom de l'enfant et précisant « demande inscription CM1 fratrie » dans la boîte aux lettres de l'établissement avant le vendredi 20 décembre 2024.
- Aucune demande ne sera prise en compte passée cette date.
- Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.
- Les enfants actuellement scolarisés dans une école catholique autour du bassin genevois terminent leur école primaire dans leur école actuelle.
- **MERCI DE PRENDRE NOTE QUE LORS DU RDV DE PRE-INSCRIPTION QUI AURA LIEU LA SEMAINE DU 24 au 28 FEVRIER 2025 AVEC LA DIRECTRICE, LA PRESENCE DE L'ENFANT EST OBLIGATOIRE.**